



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE CHANTE-AU-VENT**

Réunion tenue le 6 novembre 2023, à Sainte-Adèle.

Personnes présentes : Josée St-Pierre, directrice de l'école
Carl Foisy, parent
Jeannette Pigeon, parent
Émie Labrecque-Tremblay, parent
Marie-Josée Lebel, parent
Marie-Ève Carrier, parent
Élaine Martineau, substitut de Rachel paradis, service de garde
Geneviève Blais, enseignante
Andréanne Mayer, enseignante
Lucie Paquin, enseignante
Sophie Comptois, enseignante

Personnes absentes : Gabrielle Rouleau, parent substitut
Bruno Sauv , parent substitut

Invit s : Pascale Legault, enseignante

1.0 OUVERTURE DE LA R UNION ET MOT DE LA DIRECTION

Ouverture   18h35. Nous avons re u la nouvelle la semaine derni re comme quoi notre directrice actuelle, Mme Jos e St-Pierre, changera d' cole. L' quipe- cole mentionne qu'elle reconna t la rigueur de Mme St-Pierre et salue son travail. Mme Laframboise prendra la rel ve et viendra se joindre   l' quipe sous peu. Elle a d j  un peu d'exp rience avec le programme alternatif.

2.0 PRISE DES PR SENCES ET PR SENTATIONS DES MEMBRES

Tout le monde est l . Quorum constat    18h38.

CEE 2023-2024-15

3.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR  

IL EST PROPOS  PAR :  mie Labrecque-Tremblay

D'ADOPTER le projet d'ordre du jour tel que soumis.

Le projet de l'ordre du jour de la s ance tel qu'approuv  est le suivant :

ORDRE DU JOUR

DUR�E (en min.)	SUJETS � L'ORDRE DU JOUR	D�CISION	DISCUSSION	INFORMATION	DOCUMENT
18h30	1. Mot de la direction			�	
18h35	2. Prise des pr�sences et pr�sentation des membres			�	
	3. Adoption de l'ordre du jour �	�			�

18h40	4. Lecture et adoption du procès-verbal de de la séance du 12 octobre 2023 ®	✓			✓
18h50	5. Parole au public		✓		
19h00	<ul style="list-style-type: none"> • Suivis • Photo de la fratrie en début d'année • Débarcadère 			✓	
19h10	6. Règles de régie interne ®	✓		✓	
19h15	7. Projet éducatif ®	✓	✓		
19h45	8. Plan de lutte ®	✓	✓		
20h05	9. Levée de fond ®	✓	✓		
20h08	10. Agenda du 3 ^e cycle ®	✓	✓		✓
20h11	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi des comités • Comité de parents du CSS • OPP 			✓	
20h21	11. Service de garde			✓	
20h31	12. Projet de la caisse scolaire			✓	
20h41	13. Projet d'activités ®	✓	✓	✓	
20h51	14. Varia			✓	
20h55	15. Levée de l'assemblée				

ADOPTÉ PAR Andréanne Mayer.

CEE 2023-2024-16

4.0 LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 12 octobre 2023®

IL EST PROPOSÉ par Carl Foisy

D'APPROUVER le procès-verbal de l'assemblée du 12 octobre 2023 tel que soumis.

ADOPTÉ PAR Jeannette Pigeon.

5.0 PAROLE AU PUBLIC

Aucune personne présente et aucune question reçue.

6.0 SUIVIS

- Photo de la fratrie en début d'année : La directrice a communiqué avec la compagnie. Pour l'organisation, c'est difficile parce que ça prend la journée au complet. Par contre, elle mentionne que lorsqu'elle vient, elle pourrait continuer sa journée après l'école pour faire les photos de fratrie, mais les enfants seraient accompagnés de leur parent. Il y aurait nécessairement des coûts pour les parents. Un bénéfice pourrait aussi être remis à l'école dans les forfaits. **Jeannette** se met disponible pour faire le suivi sur ce sujet pour l'année prochaine.

- Débarcadère : Mise à part les camions de récupérations, c'est de mieux en mieux. Une clôture à neige a été mise pour empêcher les enfants de traverser à la mauvaise place. On est toujours à l'écoute, on est en période d'essai. On a une rencontre de prévue avec la ville parce que le projet final n'est pas encore terminé (trottoirs, signalisation). Émie mentionne que l'année dernière la visibilité était mauvaise en hiver autour de l'école. Le suivi sera fait avec la ville à la prochaine rencontre (à venir avec l'équipe des ressources matérielles M. Leroux). Carl mentionne que la présence du policier a été bénéfique, il a fait beaucoup d'interventions le matin. Proposition de faire un matin test avec une équipe de parents pour mettre l'emphase sur le nouveau débarcadère.
- Poux : Mise en place de la procédure normale pour la communication vers les parents. Mme St-Pierre a parlé avec l'infirmière pour confirmer la procédure. L'équipe-école veut l'annoncer aussitôt qu'il y a un cas. Geneviève la secrétaire s'est informée, on doit obligatoirement le mentionner lorsqu'il y a 3 cas pour faire un envoi massif.

CEE 2023-2024-17

7.0 RÈGLES DE RÉGIE INTERNE ®

La directrice a apporté les modifications mentionnées lors de la dernière rencontre : Modifications au niveau des règles et de la structure des rencontres du conseil, ainsi que les votes d'urgence pour les activités.

Le document dûment présenté est donc proposé par Sophie Comptois.
Adoptée à l'unanimité.

CEE 2023-2024-18

8.0 PROJET ÉDUCATIF ®

Pascale Legault, enseignante de 3^e année à Chante-au-Vent, est venue présenter le projet éducatif 2023-2024 mis en page. Elle nous explique qu'ils sont partis des résultats des élèves en français et en mathématique et de l'engagement personnel des élèves. Ils ont pris la cible donnée par le centre de service scolaire et ont décortiqué les chiffres. On veut fournir un enseignement efficace. On a visé premièrement l'écriture. Le but est de sortir le plus d'élèves possibles de la zone jaune vers la zone verte. On aimerait amener 67% des élèves dans la zone sans risque, c'est-à-dire une augmentation d'environ 15%. Les moyens sont évolutifs et appartiennent à l'équipe-école. On commencera par analyser les résultats et on devra construire autour de ça. La série de moyens, le plan d'action, sera par la suite mis sur un calendrier de 4 ans. Les élèves qui sont dans la zone rouge seront ainsi mieux accompagnés des spécialistes fournis par l'école. C'est en transformant les pratiques et en travaillant en équipe qu'on pourra changer les choses. C'est un grand chantier, mais la force de l'équipe est dans sa communication. Pour le côté mathématiques, on visera également un 15% d'augmentation des élèves pour les mettre dans la zone verte.

Le deuxième enjeu est dans le développement du sentiment d'appartenance dans le but de mobiliser l'engagement de l'élève en misant sur son développement affectif, physique et social. Des questionnaires seront créés pour évaluer les cibles.

Question de Marie-Josée : au niveau de l'environnement internet, on voit que la tâche du personnel cadre est à 50%, pourtant, notre école est plus populeuse. L'école alternative demande beaucoup. Serait-il possible d'offrir une adjointe à la prochaine direction? À débattre avec le centre de services scolaire au comité de parents.

Le projet éducatif 2023-2024 tel que présenté est proposé par Émie Labrecque-Tremblay.
Adopté à l'unanimité.

CEE 2023-2024-19

9.0 PLAN DE LUTTE ®

Le plan avait été présenté l'année dernière ainsi que le bilan. Le comité « plan de lutte » de l'équipe-école a refait son plan. Le centre de services scolaires a demandé de revoir la mise en page de son plan avec des questions précises. Le mandat que nous avons aujourd'hui n'est pas de le revoir en entier, mais de revoir l'aspect à caractère sexuel. Les objectifs avaient déjà été validés l'année dernière. Le plan inclut les interventions que nous faisons à notre école. Ce comité (CSP) sera revalorisé, donc tâche supplémentaire intégrée dans le temps des intervenants. On travaille sur plusieurs habiletés, toujours en lien avec le projet éducatif. On a donné un mandat particulier à une TES pour valoriser des comportements à l'extérieur de la classe et développer des habiletés sociales à travers des jeux et des activités. On assure que l'enfant soit bien, du moment où il entre

dans l'autobus et repart le soir. Travail ici très impressionnant de la part de l'équipe-école.

Dans la p.11, on parle plus des mesures de prévention en lien avec les actes de violence à caractère sexuel. On parle ici du consentement, conséquent avec le niveau de l'âge de l'enfant. On veut refaire connaître le plan à tous les membres du personnel, même si les enseignants sont déjà formés pour ça.

Dans la p.14, on ajoute les billets de signalement. On s'est inspiré de l'école St-Joseph pour s'assurer que sur la plateforme de l'école, tous les parents puissent avoir accès à un formulaire de signalement à transmettre à l'école. Billet à venir.

Le protocole d'intervention est très précis au niveau de l'école pour tout signalement. Le processus est indiqué dans le plan. On y fait aussi mention du rôle des parents d'enfant de 12 ans et moins qui sont responsables des actes de leurs enfants, versus les enfants de 12 ans et plus qui sont eux-mêmes responsables de leurs actes.

Le plan de lutte tel que présenté est proposé par Marie-Eve Carrier.
Adopté à l'unanimité.

CEE 2023-2024-20

10.0 LEVÉE DE FONDS ®

Des nouvelles de notre école :

Proposition : *Autorisation de reporter le reste des sommes recueillies par levée de fond pour l'improvisation. (Activités d'improvisation 24-25).*

La proposition est proposée par Marie-Eve Carrier.
Adopté par Marie-Josée Lebel.

11.0 AGENDA DU 3^E CYCLE ®

La compagnie qui fabrique nos agendas nous a fait parvenir une demande de contrat de 3 ans afin d'avoir le prix négocié. En prenant en considération l'utilisation que les élèves font de leur agenda, ainsi que le fait d'être pris pendant 3 ans avec un contrat, les enseignantes proposent de faire l'agenda-maison, comme pour les autres cycles.

La proposition pour l'agenda du 3^e cycle est finalement abolie et aucun vote ne sera fait.

12.0 SUIVI DES COMITÉS

- Comité de parents du CSS

Marie-Josée Lebel est allée à la rencontre du comité de parents du mois d'octobre en remplacement de Émie Labrecque-Tremblay. Elle voulait connaître les motifs qui justifient l'absence de ses questions dans le procès-verbal de la rencontre précédente (section parole du public)? Un vote a été demandé par un membre du comité de parents et la réponse a été unanime. Les questions ont pu être inscrites. Elle tient à préciser que le droit de parole des personnes du public ainsi que la consignation des questions dans un procès-verbal est un droit bien établi dans la démocratie scolaire.

Les membres ont reçu la pétition des quatre-vingt-douze parents de notre école qui étaient présents lors de l'assemblée générale. Ils souhaitent une offre diversifiée de programmes pédagogiques particuliers et qu'elle soit accessible à tous les élèves de notre école secondaire de quartier, notre future école. Ils souhaitent également un mélange des élèves dans les matières académiques pour répondre à l'importance d'une mixité scolaire et sociale dans la composition des groupes. Il n'y a eu aucun commentaire des membres présents.

La proposition d'alterner notre présence au comité de parents a été rejetée. Nous devons donc obligatoirement avoir un représentant officiel et une personne substitut, ce sera donc Émie Labrecque-Tremblay qui sera représentante officielle et Marie-Ève Carrier se porte volontaire pour être substitut.

CEE 2023-2024-21

- **OPP ®**

Proposition : *Permettre que l'OPP puisse procéder à deux levées de fonds : Vente de biscuits à la mi-novembre et Souper spaghetti au printemps. Les sommes recueillies serviront à financer des activités sportives ou culturelles pour l'ensemble de l'école. Les sommes restantes seront reportées au budget de l'an prochain pour l'achat de matériels pédagogiques qui sera répartis équitablement par classe.*

Proposé par Carl Foisy et adopté par Andréanne Mayer.

Message à transmettre aux professeurs de la part de l'OPP : « Si vous avez une demande auprès des parents, besoin de bénévoles, n'hésitez pas à demander à l'OPP. »

13.0 SERVICE DE GARDE

On fait un petit retour sur les sorties lors des journées pédagogiques. Le problème majeur reste l'autobus. Il n'y a pas assez d'enfants ou encore d'éducatrices pour permettre aux enfants de rester à l'école pour ne pas payer le tarif de l'activité. Selon Rachel et Élane, il y aurait seulement une famille qui serait touchée par l'augmentation des tarifs. Geneviève s'est informée avec la maison de la famille pour du soutien. Effectivement, l'organisme peut aider, toutefois, c'est au parent de faire la demande de soutien pour participer aux activités (Fonds Centraide). Nous ferons un rappel de l'existence de la Maison de la famille à tous les parents, incluant la transmission de leur infolettre par courriel.

14.0 PROJET DE LA CAISSE SCOLAIRE

La représentante officielle de chez Desjardins viendra nous rencontrer à la prochaine rencontre du CÉ pour présenter à tous le projet Caisse Scolaire, qui est déjà implanté à notre école depuis quelques années. D'ici la prochaine rencontre, les parents peuvent inscrire leurs enfants sur le site de la caisse scolaire au <https://www.caissescolaire.com/enfants> et les dépôts sont toujours collectés dans la boîte de dépôts dans l'entrée principale, près du bureau de la secrétaire.

CEE 2023-2024-22

15.0 PROJETS D'ACTIVITÉS ®

Cartes de souhaits :

Proposition : *Permettre la vente de cartes de souhaits. Les sommes recueillies serviront à financer l'achat de matériel pédagogique pour les classes de premier cycle.*

À la demande d'Isabelle Leblanc, l'activité carte de souhaits a également été acceptée pour se faire via le site de la Fabrique à projets.

Proposé par Andréanne Mayer et adopté par Geneviève Blais.

16.0 Varia

Émie Labrecque mentionne que le CÉ est dans l'obligation de consulter les élèves une fois par année. Vérifier à la prochaine rencontre dans quel optique les enfants devraient être sondés, ce que nous aurions à valider auprès d'eux. Le sondage pourrait être fait conjointement avec l'équipe-école pour le suivi du plan de lutte et du nouveau projet éducatif.

CEE 2023-2024-23

17.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE ®

IL EST PROPOSÉ par Carl Foisy, de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé.

Il est 20h36.

ADOPTÉ PAR Marie-Eve Carrier.

Marie-Ève Laframboise
Direction de l'école

Marie-Josée Lebel
Présidence